

L'honorable M. Vien: Honorables sénateurs, notre collègue des Mille-Îles (l'honorable M. Daigle) m'a signalé une question dont j'ai parlé plus tôt. Les plaintes qu'on a portées à l'égard de la mauvaise administration des prisons visent plutôt les établissements provinciaux que les institutions fédérales. Je suis bien aise qu'on me permette d'apporter cette rectification. Je suis heureux également que ma compagne de pupitre (l'honorable M^{me} Wilson) ait rappelé certaines mesures fécondes qu'on a prises dans le sens que j'ai préconisé.

L'honorable M^{me} Wilson: On me permettra d'ajouter qu'une conférence internationale de pénologie se tiendra à Toronto à l'automne; des représentants des États-Unis, du Canada et de l'Europe y assisteront.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Robertson: J'en propose la troisième lecture dès maintenant.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, le temps est venu pour moi de tenter de prédire l'avenir pour tâcher de savoir si les progrès réalisés à l'autre endroit motiveraient une séance du Sénat ce soir ou l'ajournement jusqu'à demain. J'ai pressenti ceux qui s'estiment en mesure de prédire la date de la prorogation. Les pessimistes, estimant que nous serons ici jusqu'à la fin de la semaine, s'opposaient aux optimistes présumant que la Chambre des communes terminera probablement ses délibérations ce soir. Victime de ces divergences d'opinions, j'ai résolu de demander à la Chambre de s'ajourner à loisir pour se réunir au son du timbre à huit heures ce soir.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à huit heures.

NOMINATIONS AU CONSEIL PRIVÉ

FÉLICITATIONS À SON HONNEUR LE PRÉSIDENT

L'honorable Wishart McL. Robertson: La députation officielle du Canada jouera un rôle de premier plan au couronnement de Sa Majesté la Reine, à l'abbaye de Westminster, le 2 juin prochain. Elle se composera du

très honorable Thibodeau Rinfret, juge en chef du Canada, de l'honorable Élie Beaugard, président du Sénat, de l'honorable William Ross Macdonald, orateur de la Chambre des communes, et de l'honorable George Alexander Drew, chef de l'opposition. Le Gouvernement a donc jugé opportun de les nommer membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Son Excellence le Gouverneur général a approuvé la proposition tendant à leur nomination; tard cet après-midi, monsieur le juge Kerwin, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, a fait prêter le serment d'office de membres du conseil privé au Président du Sénat, à l'Orateur de la Chambre des communes et au chef de l'opposition. Le juge en chef du Canada étant déjà outremer, on devra retarder son assermentation jusqu'à son retour au Canada.

Tous les sénateurs, j'en suis sûr, désirent féliciter Son Honneur le Président du Sénat qui vient de devenir conseiller privé.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Robertson: La dignité et le sens de justice qui ont caractérisé sa façon de diriger nos délibérations n'ont fait que servir à augmenter la haute estime que ses collègues avaient pour lui, même avant qu'il assumât les hautes fonctions de Président.

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je n'ai appris qu'en entrant au Sénat ce soir que Son Honneur le Président avait été nommé au Conseil privé.

C'est un honneur bien mérité qu'on vient de conférer au Président, une récompense que lui a méritée, mes collègues en conviendront tous, son assiduité au travail.

Je fais miennes les félicitations que le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) a exprimées à notre collègue à l'occasion de sa nomination à titre de conseiller privé de Sa Majesté pour le Canada.

Des voix: Très bien!

(Texte)

L'honorable M. Gouin: Monsieur le Président, je désire ajouter ma voix à celles de vos amis de la province de Québec et de Montréal. Nous nous réjouissons de l'honneur qui vous échoit. Nous nous en réjouissons à titre personnel et aussi comme sénateurs. Il était juste et légitime que l'un des nôtres soit honoré en cette circonstance mémorable, au moment du départ pour le couronnement. C'est très simplement, mais c'est de tout cœur que nous vous offrons toutes nos félicitations